



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar 30, bte 1 B-1000 Bruxelles

+32 27408000

e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean		Numéro national d'identification: ² 0207.366.501_24418	
Adresse postale: Rue du Comte de Flandre, 20			
Ville: Bruxelles	Code NUTS: BE100	Code postal: 1080	Pays: Belgique
Point(s) de contact: Service des Propriétés communales		Téléphone: +32 26004934	
Courriel: mcmujawamariya@molenbeek.irisnet.be		Fax: +32 24123688	
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) http://www.molenbeek.be			
Adresse du profil d'acheteur: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=443555			

I.2) Procédure conjointe

- Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe,
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
- Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

- Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=443555>
- L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)
- Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
- le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
- autre adresse: (indiquer l'autre adresse)
- Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées
- par voie électronique via: (URL) https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Molenbeek-Saint-Jean+%283p%29-12_Piscine+Louis+Nam%C3%A8che_Maintenance_2022-F02
- au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
- à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)
- La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- Agence/office régional(e) ou local(e)
- Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- Organisme de droit public
- Autorité régionale ou locale
- Institution/agence européenne ou organisation internationale
- Autre type:

I.5) Activité principale

- Services généraux des administrations publiques
- Logement et équipements collectifs
- Défense
- Protection sociale
- Ordre et sécurité publics
- Loisirs, culture et religion
- Environnement
- Éducation
- Affaires économiques et financières
- Autre:
- Santé

Maintenance technique de la piscine du complexe sportif Louis Namèche.

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: Maintenance technique de la piscine du complexe sportif Louis Namèche.	Numéro de référence: ² Molenbeek-Saint-Jean (3p)-12_Piscine Louis Namèche_Maintenance_2022-F02_0
II.1.2) Code CPV principal: 50000000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché <input type="radio"/> Travaux <input type="radio"/> Fournitures <input checked="" type="radio"/> Services	
II.1.4) Description succincte: Le marché a pour objet la réalisation de toutes les opérations utiles et nécessaires qui sont relatives à la maintenance des installations techniques du Centre sportif Louis Namèche Les opérations qui doivent être réalisées dans le présent marché, incluent de manière non limitative, l'entretien, la conduite, la surveillance, la télésurveillance, les dépannages illimités 24h/24h et la garantie totale des équipements techniques en place nécessaires pour assurer la pérennité de toutes les installations techniques présentes dans le bâtiment en respectant les normes et réglementations en vigueur (notamment : permis d'environnement et Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant les conditions d'exploitation pour les bassins de natation) durant la durée du contrat pour ces mêmes installations.	
II.1.5) Valeur totale estimée ² Valeur hors TVA: [] Monnaie: <i>(dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)</i>	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Il est possible de soumettre des offres pour <input type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> nombre maximal de lots: <input type="radio"/> un seul lot <input type="checkbox"/> Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: <input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:	

Maintenance technique de la piscine du complexe sportif Louis Namèche.

II.2) Description ¹ (1)

II.2.1) Intitulé: ²	Lot n°: ²
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ²	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE1] Lieu principal d'exécution: Rue Van Kalck, 93 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean	
II.2.4) Description des prestations: (nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences) Le marché a pour objet la réalisation de toutes les opérations utiles et nécessaires qui sont relatives à la maintenance des installations techniques du Centre sportif Louis Namèche Les opérations qui doivent être réalisées dans le présent marché, incluent de manière non limitative, l'entretien, la conduite, la surveillance, la télésurveillance, les dépannages illimités 24h/24h et la garantie totale des équipements techniques en place nécessaires pour assurer la pérennité de toutes les installations techniques présentes dans le bâtiment en respectant les normes et réglementations en vigueur (notamment : permis d'environnement et Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant les conditions d'exploitation pour les bassins de natation) durant la durée du contrat pour ces mêmes installations.	
II.2.5) Critères d'attribution: <input checked="" type="radio"/> Critères énoncés ci-dessous <input type="checkbox"/> Critère de qualité ^{1, 2, 20} <input type="radio"/> Coût ^{1, 20} <input checked="" type="radio"/> Prix ²¹ - Pondération: <input type="radio"/> Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: (dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: 12 ou Durée en jours: ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	
II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer (sauf dans les procédures ouvertes) Nombre de candidats envisagé: ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ² Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:	
II.2.10) Variantes Des variantes seront prises en considération <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non	
II.2.11) Information sur les options Options <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Description des options:	
II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques <input type="checkbox"/> Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique	
II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non Identification du projet:	
II.2.14) Informations complémentaires:	

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

<p>III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession</p> <p>Liste et description succincte des conditions: * Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.</p> <p>* Les documents suivants sont accessibles par voie électronique et l'adjudicateur se renseignera lui-même :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le paiement des cotisations de sécurité sociale à l'ONSS ; - L'assujettissement à la TVA (SPF Finances) ; - La situation juridique (non faillite ou situation similaire) à la TVA ; - La balance de dettes fiscales (SPF Finances) ; <p>Les autres documents seront réclamés à l'adjudicataire pressenti.</p> <p>* Un extrait du casier judiciaire ou un document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance et dont il résulte que le soumissionnaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction, blanchiment de capitaux ou financement de terrorisme, travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains, occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ; - n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales; - n'a pas fait l'aveu de sa faillite et ne fait pas l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales; - n'a pas fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle ; <p>En outre, le pouvoir adjudicateur s'assurera que le soumissionnaire ne s'est pas rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application de la sélection qualitative.</p>
<p>III.1.2) Capacité économique et financière</p> <p><input type="checkbox"/> Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation</p> <p>Liste et description succincte des critères de sélection:</p> <p>Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²</p>
<p>III.1.3) Capacité technique et professionnelle</p> <p><input type="checkbox"/> Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation</p> <p>Liste et description succincte des critères de sélection: CRITÈRES DE SÉLECTION:</p> <p>Une liste des principaux services prestés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.</p> <p>EXIGENCES MINIMALES:</p> <p>Les soumissionnaires présenteront trois références de services, prestés au cours des 3 dernières années relatifs à la maintenance technique des piscine devant chacune porter sur un montant de minimum annuel de 100.000,00 EUR hors tva/an . Chacune de ces trois références devra être appuyée au minimum par : Une attestation de bonne exécution émise et signée par l'autorité compétente. Lorsque le pouvoir adjudicateur est une personne privée, elles le sont par celui-ci. A défaut, une simple déclaration de l'entrepreneur est admise. Les informations suivantes doivent apparaître dans cette attestation : le montant de l'attribution du marché et le montant final des prestations réalisées (avec mention HTVA OU TVAC) , la période et le lieu de prestation de service, la précision s'ils ont été effectués dans les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.</p> <p>Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²</p>
<p>III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés</p>

III.2) Conditions liées au marché ²

<p>III.2.1) Information relative à la profession <i>(seulement pour les marchés de services)</i></p> <p><input type="checkbox"/> La prestation est réservée à une profession déterminée</p> <p>Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:</p>
<p>III.2.2) Conditions particulières d'exécution:</p>
<p>III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché</p> <p><input type="checkbox"/> Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché</p>

Maintenance technique de la piscine du complexe sportif Louis Namèche.

Section IV: Procédure

IV.1) Description

<p>IV.1.1) Type de procédure</p> <p><input type="radio"/> Procédure ouverte</p> <p style="margin-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input type="radio"/> Procédure restreinte</p> <p style="margin-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification:</p> <p><input checked="" type="radio"/> Procédure concurrentielle avec négociation</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Procédure accélérée Justification: Procédure négociée directe avec publication préalable</p> <p><input type="radio"/> Dialogue compétitif</p> <p><input type="radio"/> Partenariat d'innovation</p>
<p>IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre</p> <p style="margin-left: 20px;"><input type="radio"/> Accord-cadre avec un seul opérateur</p> <p style="margin-left: 20px;"><input type="radio"/> Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ²</p> <p><input type="checkbox"/> Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique</p> <p style="margin-left: 20px;"><input type="checkbox"/> Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs</p> <p>Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:</p>
<p>IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue</p> <p><input type="checkbox"/> Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier</p>
<p>IV.1.5) Informations sur la négociation (uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation)</p> <p><input type="checkbox"/> Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations</p>
<p>IV.1.6) Enchère électronique</p> <p><input type="checkbox"/> Une enchère électronique sera effectuée</p> <p>Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:</p>
<p>IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)</p> <p>Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non</p>

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

<p>IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²</p> <p>Numéro de l'avis au JO série S: (Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)</p>
<p>IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) 15/07/2022 Heure locale: (hh:mm) 17:00</p>
<p>IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)</p>
<p>IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: ¹</p> <p>[FR] [NL]</p>
<p>IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre</p> <p>L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa) ou Durée en mois: 6(à compter de la date limite de réception des offres)</p>
<p>IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres</p> <p>Date: (jj/mm/aaaa) Heure locale: (hh:mm) Lieu: Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:</p>

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non
 Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée
 Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires ²

Visite des lieux

Le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite des lieux.

Le soumissionnaire doit impérativement se rendre sur place (adresse : Rue Van Kalck, 93, à 1080 Molenbeek-Saint-Jean) et établir son offre en toute connaissance de cause afin de remettre prix pour une réalisation complète et parfaite de l'ouvrage suivant les règles de l'art. Le soumissionnaire pourra poser des questions au Pouvoir Adjudicateur concernant l'état actuel des lieux où les travaux devront être effectués.

Il ne pourra donc arguer de problèmes dus à l'accès au site et à l'état des lieux d'implantation pour demander modification des prix remis ni pour justifier des retards éventuels.

Toute remarque éventuelle devra être faite dans l'offre. Le soumissionnaire qui présente son offre reconnaît, à la suite de cette visite des lieux :

- Avoir reçu toutes les informations utiles pour bien comprendre l'étendue de la mission;
- Avoir tenu compte de toutes les particularités de l'exécution de la mission;
- Avoir calculé le montant de son offre, en tenant compte de cette connaissance de la mission et des moyens à utiliser pour une exécution parfaite de celle-ci.

Lors de la visite organisée en présence du représentant du Pouvoir Adjudicateur, l'attestation de visite ci-jointe (Annexe B), complétée et signée par le représentant du Pouvoir Adjudicateur, sera délivrée à chaque soumissionnaire qui la signe et la joindra à son offre.

Lorsque le soumissionnaire a réalisé cette visite mais qu'il n'est pas en possession de l'attestation dûment complétée, il peut justifier cette visite par d'autres moyens dont la validité sera analysée par l'adjudicateur.

Une visite des lieux est organisée après rendez-vous à une date préfixée à l'adresse suivante : Rue Van Kalck, 93, à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, avec M.Maxime Kenmogne (tél.: 0491/86.59.07 - mkenmogne@molenbeek.irisnet.be, représentant du Pouvoir Adjudicateur.

Le soumissionnaire joint à son offre l'attestation en annexe correctement complétée.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: **Conseil d'Etat**

Adresse postale: **Rue de la Science, 33**

Ville: **BRUXELLES**

Code postal: **1040**

Pays: **Belgique**

Courriel: **info@raadvst-consetat.be**

Téléphone:

Adresse internet: (URL) **www.raadvst-consetat.be**

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel: **Conseil d'Etat**

Adresse postale: **Rue de la Science, 33**

Ville: **BRUXELLES**

Code postal: **1040**

Pays: **Belgique**

Courriel: **info@raadvst-consetat.be**

Téléphone:

Adresse internet: (URL) **www.raadvst-consetat.be**

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 23/06/2022

Maintenance technique de la piscine du complexe sportif Louis Namèche.

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ *répéter autant de fois que nécessaire*

² *le cas échéant*

⁴ *si ces informations sont connues*

²⁰ *les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération*

²¹ *les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise*